BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 11. — DÉCEMBRE 1849.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 DECEMBRE 1849,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MONMERQUÉ, L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Ouvrages offerts à la Société.

Par le Ministère de l'instruction publique :

Bulletin des Comités historiques, n^os^ des mois de février, mars, avril, mai, juin, juillet, août et septembre 1849. 8 cahiers in-8°.

Par la Société française pour la conservation des monuments :

Bulletin monumental. T. XV, 4^e^ cahier de 1849, in-8°.

Par la Société des Antiquaires de Picardie :

Introduction à l'histoire générale de la province de Picardie, par D. Grenier; publiée d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale, 1^re^ livraison. Amiens, 1849, 1 vol. in-4°.

Par l'Athénée du Beauvoisis :

Bulletin de cet Athénée. Séance publique du 27 août 1849, p. 219-240 ;

Programme d'un prix de 300 francs dont le sujet est mis au concours, pour l'année 1850, par cette Société, sous le titre suivant :

Études historiques sur les Coutumes du Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir.

Le Conseil décide, sur la proposition du secrétaire, qu'un exemplaire des *Coutumes du Beauvoisis*, publiées par M. Beugnot dans la collection de la Société de l'Histoire de France, sera offert à l'Athénée du Beauvoisis.

De la part de la Société historique de Bamberg (*Historischen Vereins*, etc.) :

Le douzième Rapport sur les travaux de cette Compagnie : *Zwolfter Bericht über das Bestehen und Wirken des Historischen Vereins zu Bamberg in Oberfranken in Bayern.* Mars 1849, broch. in-8°.

Quellensammlung für Fränkische Geschichte, herausgegeben von dem histor. Ver. zu Bamberg. T. I. *Ritter Ludwig's von Syb Denkwürdigkeiten Brandenburgischer (Hohenzollerisch), Fürsten*, publ. par le docteur C. Höfler. Bayreuth, 1849, in-8°.

De la part de l'administration de la Bibliothèque publique de la ville de Hambourg, les ouvrages suivants, principalement relatifs à l'histoire et au classement de cette Bibliothèque :

Geschichte der Hamburgischen Städtbibliothek, par M. Chr. Petersen. Hamburg, 1838, in-8°.

Ansichten und Baurisse der neven Gebande fur Hamburgs offentliche Bildungsanstalten, kurz Beschreibung und in verbindung mit dem plan fur die Kunftige Aufstellung der Städtbibliothek, publ. par les Bibliothécaires MM. J. H. C. Lehmann et Petersen. Hamburg, 1840, in-4°.

Verzeichniss der offentlichen und privat vorlesungen welche ann Hamburgischen Acad. Gymnas. 1845-1846 ; publ. par M. Hr. Wurm. — Beitrage zur Geschichte der Hansestäde (1806-1844). Hamburg, 1845, in-4°.

Id. 1848-1849, publ. par M. Petersen. — Der Geheime Gottesdienst bei den Griechen. Hamburg, 1848, br. in-4°.

Une dissertation historique intitulée : *Tartessus : an Beitrag Geschichte des Phoenisce zur Spanish*, etc. Hambourg, 1849, in-4°.

Correspondance.

M. le Ministre de l'instruction publique (7 novembre 1849) approuve complétement les modifications proposées par le Conseil, aux moyens d'exécution concernant le prix d'histoire fondé par la Société, qui devra être décerné au grand Concours universitaire.

— Le secrétaire de la Société historique de Bamberg fait hommage, au nom de cette compagnie, des ouvrages ci-dessus indiqués.

— M. Ch. Petersen, l'un des conservateurs de la Bibliothèque publique de la ville de Hambourg, adresse des remerciements pour la collection des ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de France, offerte à cette ville, à l'occasion des désastres causés par le grand incendie de 1842. Cette collection avait été remise d'abord par l'administration locale à la Société des Arts et Métiers, dont la bibliothèque avait été détruite, tandis que la grande Bibliothèque publique n'avait pas eu à souffrir de l'incendie. Ce n'est qu'au moyen d'échanges que les ouvrages de la Société sont entrés récemment dans la grande Bibliothèque de Hambourg. M. Petersen fait hommage de plusieurs volumes publiés par l'établissement dont il est conservateur, et il exprime le désir que la Société de l'Histoire de France veuille bien compléter la collection dont la Bibliothèque de Hambourg possède déjà une grande partie. Le Conseil décide que l'*Annuaire* et le *Bulletin* seront complétés, regrettant que les règlements de la Société s'opposent à ce qu'il soit fait davantage.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Vie de saint Louis. T. VI. — La feuille 13 est en bon à tirer; la fin du manuscrit n'a point encore été remise à l'imprimerie.

Procès de Jeanne d'Arc. T. V. — La feuille 25 est bonne à tirer; les feuilles 26, 27, 28, 29 sont chez l'auteur; la feuille 30 est composée ; l'impression de la table est commencée.

Bibliographie des Mazarinades. T. I. — Les feuilles 1 et 2 sont tirées, les feuilles 3, 4, 5 sont chez l'auteur.

— Le Conseil, modifiant une décision antérieure, fixe à 500 exemplaires le tirage des *Mazarinades*.

Sur la proposition de M. Ravenel, commissaire responsable de cet ouvrage, le Conseil autorise, pour la Bibliothèque nationale, le tirage à part de deux exemplaires sur papier collé, imprimés seulement au recto, et destinés à servir de base au catalogue de la collection des *Mazarinades* que possède cet établissement.

— M. Lenormant expose au Conseil comment il a usé de l'autorisation qui lui avait été donnée, dans la dernière séance, en qualité de commissaire responsable, de fixer le mode qui lui semblerait le meilleur pour terminer le plus promptement possible la publication des *Procès de Jeanne d'Arc*. Il a eu le regret de ne pouvoir entrer complétement dans les vues de l'auteur. M. Quicherat avait préparé un travail fort long, sorte de résumé historique de toute l'histoire de Jeanne d'Arc, qui n'aurait pu entrer dans le dernier volume sans le grossir démesurément. Ce mémoire n'y sera point imprimé; mais la notice littéraire et bibliographique, qui fait connaître avec la plus judicieuse exactitude et sous des points de vue souvent neufs et ingénieux les documents manuscrits publiés dans ce grand ouvrage, sera jointe à ce dernier volume. L'impression en est commencée; celle de la table, dont la copie est déjà remise en partie, et qui complétera l'ouvrage, va suivre immédiatement. Il eût été sans doute à souhaiter que la Société ne perdît rien des travaux dont cette importante publication a fourni l'occasion à M. Quicherat; mais cet ouvrage ayant été longtemps interrompu, il était surtout essentiel de le terminer le plus promptement possible. C'est dans cette vue que M. Lenormant s'est arrêté au parti dont il rend compte, et qui est approuvé par le Conseil.

— M. de Wailly rappelle au Conseil que, conformément à une de ses décisions prises antérieurement à 1848, M. Douët-d'Arcq a continué de préparer pour la Société de l'Histoire de France la publication d'un volume d'extraits de comptes originaux du XIV^e^ siècle. Ce volume aurait pour titre : *Comptes de l'Argenterie, pour servir à l'histoire du costume et de l'ameublement au XIV^e^ siècle*. Il contiendrait :

1° Le premier des comptes de l'Argenterie qui soit connu. C'est celui de Geoffroi de Fleury, pour les six derniers mois de l'année 1316;

2° L'inventaire des biens de la reine Clémence de Hongrie, de l'année 1328;

3° Le premier compte d'Étienne de Lafontaine, argentier du roi Jean, pour l'année 1352;

4° Le journal de la dépense du roi Jean en Angleterre, du 1^er^ juillet 1359 au 8 juillet 1360.

Ces quatre documents pourraient faire, en petit texte, de 14 à 15 feuilles d'impression. Le reste du volume contiendrait des extraits des comptes de l'Argenterie, pris chronologiquement à partir de celui d'Étienne de Lafontaine, de 1352, et sans sortir du

XIV^e^ siècle; car, le grand point, pour tirer de l'étude de ces monuments toute l'utilité dont ils sont susceptibles, c'est, avant tout, de ne pas confondre les époques.

Il serait bon qu'un tel volume fût précédé d'une dissertation sur les comptes de l'Argenterie, ou d'une introduction quelconque sur la matière. Il devrait nécessairement être accompagné d'un glossaire technologique et terminé par une table des matières. Ces commentaires ne seraient pas sans utilité pour l'étude si curieuse et si peu avancée du costume et de l'ameublement au moyen âge.

M. N. de Wailly entre dans quelques développements, à l'appui de la proposition de M. Douët-d'Arcq, qui est définitivement adoptée par le Conseil.

En conséquence, et conformément au désir de l'auteur, l'impression immédiate des quatre comptes ci-dessus énoncés est autorisée. Il lui serait en effet presque indispensable de les avoir imprimés, tant pour la dissertation et le glossaire proposés, qu'afin de pouvoir asseoir plus sûrement le choix des extraits de comptes qui devront terminer le volume.

M. N. de Wailly est désigné pour commissaire responsable. Le manuscrit lui sera communiqué par l'auteur, et remis ensuite à l'imprimerie.

Le tirage du volume est fixé à 400 exemplaires.

— M. Guérard rend compte, au nom du comité de publication, dont il est président, du résultat de ses délibérations au sujet de *Froissart* :

Le comité s'est rappelé que la publication de cet ouvrage, la plus populaire, la plus renommée de nos grandes chroniques historiques, est l'un des premiers engagements pris par la Société envers ses membres ; que c'est en comptant sur cette ancienne et positive décision du Conseil que l'éditeur désigné dès l'origine, M. Lacabane, n'a point interrompu depuis lors ses travaux et les recherches biographiques et topographiques propres à jeter le plus grand jour sur les récits de Froissart; de telle sorte que ces retards n'ont point été perdus pour le progrès de l'ouvrage. Le comité est aussi demeuré convaincu que, dans l'état actuel de la presse française, et au milieu d'aussi graves préoccupations politiques, il n'y a qu'une association fortement constituée, telle que la Société de l'Histoire de France, qui puisse entreprendre une publication aussi importante et d'aussi longue haleine.

En conséquence, et conformément au vœu exprimé par le Conseil, le comité de publication a demandé à M. Lacabane les expli-

cations les plus précises sur l'état de ses travaux préparatoires, et a reçu de lui les engagements les plus formels pour l'avenir. M. Lacabane a été en mesure de fixer, dès à présent, le plan définitif, la distribution, les limites et la durée de cette publication, ce qu'il n'avait pas encore fait jusqu'ici.

De tout l'ensemble de la Chronique de Froissart, le premier livre est le plus important, le plus original, celui dont il y a eu le plus de copies, et qui embrasse le récit des plus grands événements. Le travail de M. Lacabane, sur ce premier livre, qui devra former trois volumes, est terminé, sauf la collation avec un manuscrit possédé par la Bibliothèque publique d'Amiens. Lors même que, par suite des circonstances les plus défavorables, la publication devrait être interrompue après l'impression de ce premier livre, la Société n'en aurait pas moins rendu un service essentiel à l'étude de l'histoire du XIV^e^ siècle, en faisant jouir le public d'une excellente édition de cette partie de la Chronique de Froissart, et des laborieuses recherches de M. Lacabane, qui doivent l'éclairer et la rendre plus utile.

Voici en définitive l'état du travail de l'éditeur :

Le premier livre est préparé pour le texte, les notes et les pièces, à l'exception des variantes que peut fournir le manuscrit d'Amiens. Il devra former trois volumes au plus.

Le premier volume sera livré à l'impression le 1^er^ mai 1850, et les deux autres volumes seront également prêts à cette époque ; mais ils resteront entre les mains de l'éditeur pour les changements qu'il pourrait avoir à y faire pendant l'impression du premier volume.

Deuxième livre. Tout le texte est arrêté ; les notes sont rédigées, ou les matériaux en sont réunis et en grande partie mis en ordre.

Troisième et quatrième livres. Il n'y a qu'un texte ; la copie est terminée ; les notes sont moins nombreuses, elles sont d'ailleurs à peu près rédigées.

L'éditeur publierait deux volumes par an, à partir du premier, qui serait imprimé en 1850. La publication successive de l'ouvrage, qui devra former neuf ou dix volumes, serait ainsi distribuée :

Un volume pour 1850 ;
Deux volumes pour 1851 ;
Deux volumes pour 1852 ;
Deux volumes pour 1853 ;
Trois, ou quatre, s'il y a lieu, pour 1854.

La table suivrait de très-près la publication du dernier volume ; la préface paraîtrait dans le courant de la publication. Il serait alloué à l'éditeur l'indemnité ordinaire de 500 francs par volume, sauf ensuite à l'augmenter, comme cela a eu lieu quelquefois, d'une somme de 100 francs par volume, si cette augmentation était proposée par le commissaire responsable et ordonnée par le Conseil, en raison des travaux extraordinaires qu'aurait exigés cette publication.

La discussion s'engage, dans le Conseil, sur la proposition du comité. Quelques objections sont soulevées, surtout par M. le trésorier, sur la non opportunité de commencer en ces temps difficiles une publication dont l'exécution s'est trouvée suspendue à une époque plus favorable ; il trouverait prudent d'attendre une situation plus prospère de la Société de l'Histoire de France, de la librairie française et de l'esprit public.

Plusieurs membres, plus particulièrement M. Lenormant, répondent à ces objections. Celui-ci appuie et développe les bonnes raisons qu'a fait valoir M. le président du comité de publication ; il montre en outre que la distribution établie dans la publication successive des volumes de Froissart, lors même qu'elle embrasserait un plus long temps que celui qui a été prévu, n'engagerait pas plus l'avenir et les finances de la Société qu'aucun autre des grands ouvrages antérieurement terminés, ou sur le point de l'être.

M. le Président met aux voix, et le Conseil adopte les propositions du comité de publication. M. Lenormant est désigné pour commissaire responsable de la *Chronique de Froissart*, dont l'édition demeure confiée à M. Lacabane.

M. le Président est prié de vouloir bien demander, soit par l'intermédiaire de M. le Ministre de l'instruction publique, soit par une autre voie moins officielle, la communication momentanée du manuscrit de la Bibliothèque d'Amiens.

— Le Conseil décide que le sixième et dernier volume de *la Vie de saint Louis*, le troisième volume du *Journal de Barbier*, et le premier volume des *Mazarinades*, composeront la livraison de 1850.

Le dernier volume des *Procès de Jeanne d'Arc*, qui sera terminé très-prochainement, appartient à l'exercice de 1849.

— M. Lascoux, président du comité des fonds, fait connaître la rentrée de plusieurs souscriptions en retard.

— Le Conseil accorde à M. Bottin, pour l'*Almanach du Com-*

merce, un exemplaire de l'*Annuaire de* 1850, qui contient un article sur les foires de France, emprunté en partie à cet ouvrage.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

DOCUMENTS ET TRAVAUX HISTORIQUES.

Notice d'une chronique inédite du XV^e^ siècle, intitulée le Calendrier des Guerres de Tournay, *par Jean Nicolay.*

(SUITE) (1).

L'ouvrage du chroniqueur-poëte Jean Nicolay comprend dans son ensemble soixante-sept chapitres ; mais les neuf premiers peuvent être regardés comme une introduction au Calendrier proprement dit, ou Journal historique de la guerre de Tournai. Voici les titres de ces neuf chapitres préliminaires qui suivent l'avant-propos dont j'ai parlé dans mon précédent article.

I. De la destruction de Dynant et de Liége en brief ; et de pluseurs machinations et maulx du duc Charles de Bourgongne et aultres ocntre le roy Loys de France; et du duc de Gheldres (1465). — II. Du parlement de Mallignes (*sic*) et siége de Anvers, et de l'accord des rois de France et d'Engleterre sur le pont de Piquegny, et de la mort de Loys de Luxembourcq, connestable de France. — III. Des emprinses et malléfices du duc Charles, tant contre le duc de Lorraine comme en Savoye, Morath, Granson ; et de la mort dudit duc Charles. — IV. De la mort de deux contraires en meurs. De plusieurs machinations et subtilletés contre la ville de Tournay, et de la raquision de Bourgongne et Artoys par le roy Loys de France. — V. De l'amour et bienvoeillance du roy Loys vers la fille du duc Charles, et de pluseurs divisions et maulx du peuple de Flandres. — VI. De la rebellion de ceulx d'Arras après appoinctement fait au roy, et de la conqueste de laditte ville d'Arras, Bouchain, et le Quesnoy par ledit seigneur. — VII. De la conclusion de guerre de tous ceulx d'entour la ville de Tournay ; du mariage du duc d'Aultrisce à la fille du duc Charles ; et d'aulcuns accors entre ceulx de Tournay et la ditte fille damoiselle de Flandres. — VIII. De aulcune

(1) Pour le commencement de cette notice, voyez notre numéro de mars 1849, p. 35.

embassade de maistre Ollivier Le Daim et aultres envers la damoiselle de Flandres en la ville de Gand. — IX. De la division de la ville de Saint-Amand pour les abbés, et des causes de la guerre de Tournay et garnison de ycelle.

C'est à partir du chapitre X seulement que commence, à la date du 23 mai 1477, le récit journalier des événements que Jean Nicolay s'est proposé de raconter dans leurs plus grands détails. La simple transcription des rubriques de chaque chapitre pourra tenir lieu en quelque sorte d'une analyse de l'ouvrage.

X. De la venue des gens de guerre du roy en la ville de Tournay; des courses desdittes gens d'armes à Lannoy, à Leuze, et d'aulcuns officiers de laditte ville mandés de par le roy (23-27 mai 1477). — XI. De la prinse de Jehan de la Victe, capitaine des Flamens, au pont d'Espiere. De le desconfiture des boutte-feux dont les trois furent pendus vers Chin. D'aulcunes remonstrances du seigneur de Mouy en la halle des preuvosts et jurés. Des assemblées du duc de Gueldres et des Flamens au pont d'Espiere. De aultres officiers de laditte ville mandés du roy; et grande victoire et conqueste sur ceulx de Haynault (28 mai-4 juin). — XII. Le occision faicte à Saint-Amand par les Bourguegnons de le grande armée faicte par les Flamens vers la porte du Bruille. De pluseurs courses et envahyes des gens de gherre de Tournay. et de la décapitation de deux dont les tiestes furent posées aulx portes de Marvis et Sainte-Fontaine (5-21 juin).—XIII. De le grande subtillité de guerre contre les Bourguegnons envers Orchies. De le perte d'aulcuns de Tournay; et de la mort du duc de Guerles (22-27 juin).—XIV. De aulcunes lettres et bonnes nouvelles de victoire du roy au pays de Bourgongne. Des divisions des Flamens et département d'iceulx du pont d'Espiere. De la sépulture du duc de Gueldres et de la journée et victoire du pont d'Espiere (27 juin-12 juillet). — XV. De l'ayde et présent de quatorse mille livres tournois que les Tournisiens firent au roy. De aulcunes prinses des Bourguegnons dont l'un fut décapité sur le marchiet. De la constrainte de cescun porter baston par la ville de Tournay. De la vendicion du butin d'Espiere, et de la prinse d'Orchies (13-23 juillet). — XVI. Des grandes mocqueries dittes aux Franchois ou pays de Haynau, quy chier leur vendirent; et de pluseurs aultres choses (23-31 juillet). — XVII. De la destruction par feu des ville et abbye de Saint-Amand. De la victoire obtenue du roy au Noef-Fossé. De la décapitacion d'un adversaire, dont la tieste fut posée à la porte de Sainte-Fontaine; et de la mort de messire Jaques d'Armignac, duc de Nemours (1er-4 août). — XVIII. De la décapitation de deux adversaires dont les tiestes furent posées à la

porte Coqueriel. De la venue de mestre Pierre Bogart et de Jehan du Fay en Tournay. D'un voiage des Franchois à Harlebecque et Courtray ou moult gaignerent. De le bonne victoire obtenue des François empres Mortaigne. Du jour des noepces du duc d'Aultrice, et de pluseurs aultres choses (5 août-8 septembre). — XIX. De unes trèves publiées en Tournay; de lettres envoyées du roy contenans la paix entre luy et le duc de Bretaigne, et de pluseurs aultres choses (9-18 septembre).—XX. De unes treves dessusdittes publiées en Tournay qui riens ne durerent. Du feu de la viese porte de Marvis, et de pluseurs aultres choses (19 septembre-8 octobre).—XXI. De la mort par feu du bastart de Rosinbos, et de pluseurs emprinses et fais de guerre (9-26 octobre). — XXII. De la puissance que le duc d'Aultrice faindoit venir en son aide; et de pluseurs choses quy trop seroient longhes à mettre par singulieres (17 octobre-10 décembre). —XXIII. De la journée et victoire du pont à Bouvines, et de pluseurs emprinses et fais de guerre (11 décembre 1477-11 février 1478).— XXIV. De la venue du duc d'Aultrice en grosse armée entre Arque et Marquain; du sonnement de l'effroy (du beffroy) de Tournay pour ladite venue; de la décapitacion d'un sergent de Tournay et de ladite ville, et de pluseurs aultres choses (12-27 février). — XXV. De la nécessité et chierté de vivres quy fut en Tournay, et de pluseurs aultres choses (28 février-3 mars). — XXVI. De aulcun quy pour mesditz du roy eult la langhe perchye. De l'embrasement de Anthoing par les blans chapperons de Gand; et de pluseurs fais de guerre, avoecq de la nécessité de la ville de Tournay (4-18 mars). —XXVII. D'aulcun bon ravitaillement de Tournay quy besoing en avoit, et de pluseurs maulx contre ladite ville et ceulx du pays et bailliage de entour (19-24 mars).— XXVIII. De la décapitacion de aulcun parjur contre le roy. De le prinse et conqueste de Renais, et de pluseurs aultres choses (25 mars-6 avril). — XXIX. De la prinse de Gerard de le Hovardrye aulx portes de Audenarde, et de pluseurs maulx contre la ville de Tournay (7-27 avril).—XXX. De la venue des gens de guerre de France pour aler à Condet, et du siege et conqueste d'icelle (28 avril-3 mai). — XXXI. Du département du roy de Condet, avoecq aultres choses, et de ce que depuis fut fait audit Condet au préjudice de la ville de Tournay (4 mai-1er juin). — XXXII. De l'inflammacion de la ville de Condet et de Mortaigne par les gens du roy. Du retour des gens d'armes de Condet en la ville de Tournay, avoecq leur département; et de pluseurs maulx contre ladite ville (2-10 juin).—XXXIII. De aulcunes treves de wit jours. Du département de toutte la garnison de Tournay. Du nombre des prisonniers quy furent en ladite ville du temps de la

ditte garnison et de pluseurs desrois contre laditte ville du tamps de laditte garnison, avoecq de quatre qui furent pendus leez Merre (11-15 juin).—XXXIV. De unes lettres envoyées en Tournay par le duc d'Aultrisce contenans avoir grans deniers par an sur ycelle; et de pluseurs extorcions et maulx contre laditte ville (16-27 juin).—XXXV. De quatre cappitaines fais en Tournay apres la garnison partye. Del embrasement de l'ospital de Saint-Antoine et aultres lieux hors la porte Sainte-Fontaine; et de unes lettres d'Arras aulx seigneurs de Tournay (28 juin-1er juillet).—XXXVI. De unes lettres envoyeez en Tournay par le duc d'Aultrice touchant aulcune neutralité; et de grans maulx et desrisions contre laditte ville, et mesmement de trois quy furent décapités (2-9 juillet).—XXXVII. De deulx lettres envoyées d'Arras aulx seigneurs de cappitle, conseil du roy et aultres faisant mension de treves d'un an. Et de grans maulx et composicions contre la ville et bailliage de Tournay et Tournesis (10-15 juillet).—XXXVIII. Du publiement des treves d'un an et de la fourme et contenu d'icelles (16-19 juillet).—XXXIX. De pluseurs eslargissemens de vitailles et aultres choses en Tournay à cause des treves d'un an; et de plusevus maulx non obstant d'icelles (20-24 juillet).—XL. Le défence faicte par le duc d'Ostrice contre les treves par luy promises et jurées. De la venue du seigneur de Lannoy en Tournay pour ledit duc, estans furny de lettres du traictiet du duc Charles; et de pluseurs harcelleryes contre laditte ville (25 juillet-12 août).—XLI. De une lettres du duc d'Aultrice envoyées en Tournay par le seigneur de Lannoy avoecq la response sur ce faicte; et de pluseurs brouilleries ensamble, et de la mort de trois malfaicteurs (13-27 août). — XLII. De deffense faicte en la ville de Lille contre Tournay non obstant les treves. D'aulcune dépopulacion de Tournay pour les maulx quy journellement croissoient, avoecq de deffence au contraire. De pluseurs torfais et composicions, et de six quy furent pendus à Merre (28 août-25 septembre). — XLIII. De seulle justice faicte par le castelain d'Ath pour l'enfraindement des treves. De pluseurs remonstrances par aulcuns de Tournay, revenus de devers le roy, aulx quatre consaulx de laditte ville dont ils eulrent povoir de par besoigner sans savoir de quoy. De la subtille prinse du castiel de Bruielles, et de la desloyauté d'aulcuns marchans de Tournay, avoecq pluseurs extorcions; et conqueste du castiel de Wés (26 septembre-6 novembre).—XLIV. De l'acceptacion du traictiet de Tournay par la communaulté d'icelle. Du publiement dudit traictiet avoecq le contenu de ycelluy en deux lettres; et pluseurs maulx en brief (7 novembre-3 décembre).—XLV. Dou despendement et transport des banieres et pegnons quy estoient en

l'église Nostre-Dame et aultres églises de Tournay; et d'une lettre du duc d'Aultrice, contre le traictiet dudit Tournay (15-16 décembre).—XLVI. Dou pardon et abolicion que les facteurs du traictiet de Tournay obtindrent du roy pour l'avoir fait sans son sceu et grasce (17 décembre 1478-2 mars 1479). — XLVII. Des desrisions, composicions et oultrages commises et aussi continuées contre la ville de Tournay non obstant le traictiet qu'elle avoit au duc d'Aultrice (3-15 mars 1479); et du traictiet de paix et mariage du fils du roy à la fille dudit duc d'Aultrice.

Ici se termine le récit journalier des événements de la guerre de Tournai. L'auteur s'arrête au 15 mars 1479 et passe sous silence tout ce qui se rapporte à l'intervalle compris entre cette dernière date et l'année 1482.

XLVIII. De alcuns couplés au deshonneur du roy envoyés en Tournay du tamps de la guerre, et des renvoyés aulx adversaires par ceulx de ladite ville. — XLIX. De aulcuns canthicques nouveaulx composés par ung chanonne de Vallenchiennes après les treves d'un an expirées; et des Responds, ditz les soufflés, composés par l'acteur de ce livre intitullé le Callendrier de la guerre de Tournay. — L. De chincq couplés huictains faiz et composés en fourme del épitafe du roy Loys de France (1483). — LI. D'aulcunes lettres du duc d'Aultrice envoyées au roy Charles de France après la paix enfrainte par le duc (31 juillet 1486, à Troyes); et de unes lettres du roy respondantes aux présumptueuses follies dudit duc d'Aultrice (31 aout 1486, à Beauvais). — LII. De aulcun traictiet en fourme de complainte de Justice, fait et composé avant ladicte paix enfrainte, par Mollinet, chanonne de Vallenchiennes. — LIII. D'aultre traictiet du dit Mollinet pareillement fait peu avant ladicte paix enfrainte, et intitullé *les bregiers sans soullas*. — LIV. De dix-hayt coupplés septainsfaitz et composés en la ville d'Amiens sur le voyage que le duc d'Aultrice fist en enfraindant ladite paix. — LV. De aulcunes lettres du duc d'Aultrice envoyées aulx seigneurs de Ravestain, de *Breures*, de la Gruthuse et de Rassenghien avoecq à ceulx quy estoient pour les trois membres de Flandres (23 octobre et 1er novembre 1483, à Bois-le-Duc). Et de aultres lettres responsives à ycelle par les dessusdiz seigneurs et membres (8 novembre 1483, à Gand). — LVI. De douze couplés huitains faitz en fourme de canchon tant pour la conqueste de Thérouenne par les François comme pour la victoire obtenue aupres la ville de Bethune, etc. (1487). — LVII. De alcunes lettres de Philippe de Cleves, envoyées à Maximillien d'Aultrice, se escripvant roy des Romains, ledit Philippe estant ostagier pour paix faicte par ycelluy

aulx Flamens et enfrainte comme l'aultre. Et de la response dudit Maximillien (juin 1488) (1). — LVIII. De aultres lettres dudit Philippe de Cleves, aultrement de Ravestain, envoyées audit Maximilien; avoecq de la rescription dudit Maximilien audit Phillippe. Et de la response de ycelluy Philippe à ycelluy (2). — LIX. De le victoire obtenue des François contre les Bretons, tant en prose que en vingt coupplés huitains; et de la complainte que lesdits Bretons firent ou povoient faire, en trois vers huitains contenue (juillet 1488). — LX. Du traictiet de paix entre Maximilien d'Aultrice, soydisant roy des Romains, et ceulx de Flandres; ledit Maximilien tenant prison en la ville de Bruges (3). — LXI. De lettres envoyées de Malines en Audenarde commandantes estre publiée la saincte paix de Francqfort; de la coppye de ycelle (4).— LXII. De la coppie du traictiet de paix tel quy fut fait en la ville de Tours, et samblable à l'aultre (30 octobre 1489, aux Montils-lès-Tours).— LXIII. De la composicion soubs umbre de traictiet que le seigneur de Nassault fist contre ceulx de Bruges (5); et de la conqueste et prinse de Nantes en Bretaigne par les hommes du roy de France; et de l'entrée de Charles de France, witiesme de ce nom, en ycelle ville (26 mars 1491).—LXIV. De aulcune remonstrance faicte en l'université de Paris touchant le traictiet du mariage de entre le roy de France et de la ducesse de Bretaigne (1491). — LXV. Du couronnement de ladite ducesse et reyne de France, et entrée de ycelle en la ville de Paris (8 février 1492) (6). — LXVI. D'aulcuns couplés en rime tant en fourme de canchon comme aultres, envoyées en Tournay tost apres le mariage du roy et de ladite ducesse; et des responses à yceulx, etc. (1492). — LXVII. De la rendicion de madame Margherite en la ville de Saint-Quentin, et de la paix quy se ensiévy entre le roy tres-crestien et l'arciduc d'Aultrice (1492).

On voit par cette longue nomenclature que le journal de Jean Nicolay abonde en détails sur quelques-uns des événements impor-

(1) Ces lettres sont imprimées dans la Chronique de Molinet, chap. 187, édition de Buchon, t. III, p. 370.

(2) Ces documents sont également imprimés dans Molinet, t. III, p. 377 et suiv.

(3) Ce traité a précédé celui qui a été publié par Molinet.

(4) Ce traité, du 20 juillet 1479, se trouve dans les Chroniques de Molinet. Les lettres envoyées à Audenarde sont du 13 août suivant; je les crois inédites.

(5) Molinet, chap. 232, t. IV, p. 137.

(6) J'ai publié ce récit de l'entrée d'Anne de Bretagne à Paris, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1845, p. 111.

tants du règne de Louis XI, notamment sur ceux qui se rattachent au sujet principal du livre : l'histoire de la guerre de Tournai, de 1477 à 1479.

L'auteur n'était connu jusqu'à présent que comme versificateur, par quatre pièces composées de 1477 à 1480, et que le Puy d'école de rhétorique de Tournai jugea dignes d'être couronnées. Ces poésies, très-médiocres, ont été imprimées dans les *Ritmes et refrains tournésiens*, recueil curieux publié il y a quelques années par M. Fréd. Hennebert (Mons, 1837, in-8°). La renommée littéraire de Jean Nicolay gagnerait peu, je crois, à la publication des vers qu'il a mêlés en assez grand nombre à son récit dans le Calendrier des guerres de Tournai. Il se recommande plus justement comme annaliste de bonne foi, témoin oculaire de la plupart des faits qu'il raconte. A ce titre il me paraît mériter, non moins que son contemporain et son ami Jean Molinet, d'être consulté pour l'étude de l'histoire de son temps, et en particulier pour l'appréciation des démêlés de Louis XI avec Charles le Téméraire, considérés au point de vue français.

J. DE GAULLE.

III.

VARIÉTÉS.

La publication du tome XXI des *Ordonnances des Rois de France de la troisième race* (voy. la *Bibliographie* de ce *Bulletin*, n° 127) vient de terminer une des plus importantes des grandes collections historiques entreprises par les savants du siècle dernier, et continuées de nos jours par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. M. Pardessus, digne successeur de Secousse, de Bréquigny et de M. de Pastoret, dans la rédaction de ce recueil, a placé en tête du volume un mémoire très-étendu sur l'organisation judiciaire et l'administration de la justice en France, depuis le commencement de la troisième race jusqu'à la fin du règne de Louis XII, époque où s'arrête la publication des ordonnances. Le savant éditeur expose avec méthode et clarté dans ce grand travail tout ce que les documents nous apprennent sur les institutions judiciaires de la France, pendant cette période de notre histoire. La première partie du mémoire est consacrée aux juridictions royales. M. Pardessus y traite d'abord de la cour du roi, puis des juridictions souveraines qui en sont sorties, comme le conseil ou grand conseil, le parlement, la chambre des comptes, la chambre du trésor, la

cour des monnaies, la cour des aides. Il s'occupe ensuite de l'histoire des juridictions royales non souveraines, c'est-à-dire des grands bailliages, des grandes sénéchaussées, du siége de l'amirauté, des grands maîtres des eaux et forêts. Une seconde classe des juridictions royales non souveraines comprend les élections, les amirautés, les maîtres particuliers des eaux et forêts, les hôtels des monnaies, qui réunissaient les attributions administratives et judiciaires; la section suivante est relative aux prévôtés, juridictions royales inférieures, dont les attributions étaient purement judiciaires. Les justices seigneuriales, les justices municipales et la juridiction ecclésiastique sont le sujet des trois dernières parties de ce mémoire, dont nous regrettons de ne pouvoir donner l'analyse. Les documents qui remplissent ce volume échappent plus complétement encore à toute désignation sommaire. Ils embrassent, comme l'indique le titre, la période comprise entre le mois de mai 1497 et le mois de novembre 1514. Le volume est terminé par un index chronologique des ordonnances et par des tables des matières, des noms des personnes et des noms des lieux.

— Nous annonçons dans notre *Bibliographie*, n° 126, le tome premier du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, publié sous les auspices du Ministre de l'instruction publique. La publication de ce volume est le commencement d'exécution du grand travail prescrit par l'ordonnance royale du 3 août 1841, et qui doit comprendre la description générale de tous les manuscrits conservés dans les bibliothèques des départements. On trouve dans ce premier tome le catalogue des manuscrits du séminaire d'Autun, rédigé par M. Libri; celui des manuscrits de Laon rédigé par M. Félix Ravaisson; celui des manuscrits des deux bibliothèques de la Ville et de la Faculté de médecine de Montpellier, rédigé par M. Libri, avec le concours des conservateurs de ces bibliothèques, MM. Blanc et Kühnholtz; celui des manuscrits d'Albi, rédigé par M. Libri et revu par M. Ravaisson, ainsi que les deux précédents; enfin un appendice composé d'ouvrages ou morceaux inédits tirés de divers manuscrits de la bibliothèque de la ville de Laon et de celle de l'École de médecine de Montpellier. Les notices des manuscrits grecs qui se trouvent dans cette dernière bibliothèque sont entièrement dues à M. Hase; les notices et traductions des manuscrits orientaux de la même bibliothèque à M. Reinaud. M. Victor Le Clerc a fourni, pour les différents catalogues dont ce volume est composé, de nombreuses rectifications ou additions. On lui doit aussi un savant commentaire sur le manuscrit 463 de la bibliothèque de Laon qui contient un glossaire

latin des genres ou traité alphabétique *de generibus nominum*. Deux tables, l'une des auteurs, l'autre des ouvrages anonymes, ont été faites par M. Taranne, l'un des secrétaires des comités historiques près le ministère de l'instruction publique. Les Catalogues des manuscrits d'Autun et de Laon sont précédés d'avertissements dans lesquels on trouve d'utiles indications sur les divers fonds d'où proviennent les manuscrits. Il est peut-être regrettable qu'un semblable travail n'ait pas été fait pour les autres dépôts, notamment pour la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier, où se trouvent rassemblés, par suite de circonstances généralement peu connues, de si importants fragments des riches collections de Pithou, de la reine Christine et du président Bouhier. Il est bien à désirer que la commission chargée de la publication du Catalogue général des manuscrits soit désormais en mesure de poursuivre avec activité cette vaste entreprise dont la prompte exécution intéresse à un si haut degré les études historiques.

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

126. — *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques des départements*, publié sous les auspices du Ministre de l'instruction publique. Tome I^er^. Paris, Imprimerie nationale, 1849. In-4° de 114 feuilles, avec quatre *fac-simile*.

127. — *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, recueillies par ordre chronologique. Vingt et unième volume, contenant les ordonnances rendues depuis le mois de mai 1497 jusqu'au mois de novembre 1514; par J.-M. Pardessus, membre de l'Institut de France, Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Imprimerie nationale. 1849. In-folio de CLCXXVIII-707 pages.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.